



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 28 mars au 11 avril 2025

Nouveaux droits de douane américains : au-delà du moratoire de 90 jours, des impacts commerciaux non négligeables, mais concentrés sur le Lesotho et l'Afrique du Sud

Le 2 avril 2025, le président américain a annoncé de nouveaux droits de douane particulièrement élevés pour les pays d'Afrique australe, avant d'en retarder l'application pendant 90 jours le jour-même de leur entrée en vigueur. A partir du 9 avril, des droits de douane additionnels, faussement qualifiés de « réciproques », devaient frapper les pays d'Afrique australe à des niveaux divers : de 10% pour l'Eswatini (nouveau plancher imposé au niveau mondial) à 50% pour le Lesotho, et 30% pour l'Afrique du Sud (cf. tableau). L'industrie automobile et les secteurs de l'acier et de l'aluminium, qui se voient d'ores-et-déjà appliquer des droits de douane additionnels de 25%, conformément à de précédentes annonces du Président américain, devaient quant à eux être épargnés par ces droits de douane différenciés, tandis que d'autres produits essentiels pour les Etats-Unis (produits énergétiques, produits pharmaceutiques, cuivre, or, semi-conducteurs et certains minéraux critiques) ne devaient être taxés qu'à hauteur de 10%. Ces droits de douane différenciés, s'ils sont appliqués à l'issue du moratoire de 90 jours annoncé le 9 avril, frapperont de plein fouet le Lesotho (dont près de 30% de ses exportations l'étaient vers les Etats-Unis sur les cinq dernières années) et dans une moindre mesure l'Afrique du Sud (7,5% des exportations vers les Etats-Unis). Si une part importante des exportations sud-africaines devrait y échapper (les métaux du groupe platine et les métaux précieux, qui représentent plus de 40% des exportations sud-africaines vers les Etats-Unis, ne devraient être taxés qu'à hauteur de 10%), les observateurs anticipent néanmoins des impacts majeurs sur le secteur manufacturier, et notamment dans l'industrie automobile (17% des exportations à destination des Etats-Unis) et les secteurs de l'acier et de l'aluminium (13% du total).

	Droits de douane dits "réciproques" annoncés le 2 avril 2024	Droits de douane qui auraient pu théoriquement être appliqués selon D. Trump
Afrique du sud	30%	60%
Angola	32%	63%
Botswana	37%	74%
Eswatini	10%	10%
Lesotho	50%	99%
Malawi	17%	34%
Namibie	21%	42%
Mozambique	16%	31%
Zambie	17%	33%
Zimbabwe	18%	35%

Source : Déclarations de la Maison Blanche

Sommaire :

Afrique Australe

- Le Zimbabwe, le Malawi et la Zambie signent un Mémorandum d'Entente (MoU) pour la collaboration régionale en matière d'échanges agricoles (The Herald)
- Lancement de plusieurs cryptomonnaies rivalisant avec le BitCoin (Biltong News)

Afrique du Sud

- Le ministre de l'électricité et de l'énergie Kgosientsho Ramokgopa en visite en Chine
- L'adoption du budget pour l'exercice 2025/26, intervenue dans un contexte chaotique, menace la survie du gouvernement d'unité nationale
- Le FMI publie une série de rapports sur le paysage macroéconomique de l'Afrique du Sud
- La Commission de la Concurrence sud-africaine approuve la vente de la crème à café Cremora de Nestlé à Lactalis (BusinessTech)
- Le gouvernement sud-africain injecte 80 M EUR pour sauver provisoirement les aciéries d'Arcelor Mittal South Africa (AMSA) (Business Day)
- Le ministre de l'Electricité et l'Energie Ramokgopa fixe à novembre 2025 l'ouverture de la construction de lignes de transmission électriques au secteur privé (Business Day)
- La production manufacturière poursuit son repli en février (StatsSA)
- Africa Global Logistics (AGL) obtient un bail pour la gestion d'une zone au sein du port de Cape Town
- EDF Renouvelables met en service une sous-station électrique de 1,5 GW dans le Northern Cape

Angola

- L'Etat annonce la privatisation de 15% de BFA et poursuit ses efforts de ventes d'actifs *via* la bourse
- L'Angola se dote d'un plan directeur du Gaz (PDG)
- Les prix des denrées alimentaires augmentent en mars de 27% dans les supermarchés et de seulement 5% sur les marchés informels
- L'Angola dispose de réserves de diamants d'au moins 831 millions de carats

Botswana

- Le Botswana cherche à sécuriser son approvisionnement énergétique (MoneyWeb)

Lesotho

- Face à la pression commerciale américain, le Premier Ministre du Lesotho s'engage à faciliter l'obtention de la licence de Starlink

Namibie

- Présentation du Budget pour l'exercice 2025/26 : Perspectives économiques et réformes fiscales en Namibie
- Le PIB progresse de 3,1% au quatrième trimestre de l'année 2024
- L'inflation atteint 4,2% sur un an en mars 2025 (NamStats)

Zambie

- Repli de l'activité dans le secteur privé zambien en mars (S&P Global PMI)
- L'Autorité de Régulation de l'Énergie réduit le prix du diesel pour avril et maintient le prix à la pompe de l'essence et du kérosène
- Un risque environnemental majeur se dessine en Zambie suite à la rupture d'un barrage minier de la société chinoise Sino-Metals Leach

Zimbabwe

- Le PIB progresse de 2,04% au quatrième trimestre (ZimStats)

Afrique Australe

Le Zimbabwe, le Malawi et la Zambie signent un Mémorandum d'Entente (MoU) pour la collaboration régionale en matière d'échanges agricoles (*The Herald*)

La Zimbabwe Mercantile Exchange (ZMX) a signé fin mars 2025 un MoU pour la collaboration régionale en matière d'échanges agricoles avec l'Agricultural Commodity Exchange du Malawi (ACE), l'Agricultural Commodity Exchange zambienne (ZAMACE) et la Tanzania Mercantile Exchange (TMX). Les quatre entités font partie de l'Association Africaine des Bourses de Matières Premières et Organes de Régulation (A-ACX) au sein de zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'enjeu est de développer une plateforme commune de trading de matières agricoles afin de faciliter et augmenter les échanges agricoles. Cette plate-forme définirait les besoins de chaque pays ainsi que les surplus disponibles à l'export.

Lancement de plusieurs cryptomonnaies rivalisant avec le BitCoin (*Biltong News*)

Dans un effort audacieux pour révolutionner son économie, l'Afrique du Sud a annoncé le lancement du RandCoin, une cryptomonnaie nationale basée sur la "confiance absolue du peuple". Selon le ministre des Finances, cette monnaie numérique ultra-sécurisée permettra aux Sud-Africains de "payer leur électricité même quand elle est coupée". De plus, le RandCoin serait convertible en airtime et en coupons de barbecue pour les week-ends.

Les pays voisins, intrigués, songeraient à suivre l'exemple : le Zimbabwe envisagerait le CryptoCow, une monnaie innovante qui fonctionnerait sur une blockchain locale où chaque jeton serait adossé à une véritable vache vivante. 1 CryptoCow = 1 vache réelle, stockée dans des fermes agréées par la banque centrale. « Nous avons réalisé que les Zimbabwéens font plus confiance

aux vaches qu'aux banques. Avec CryptoCow, plus besoin d'imprimer des billets qui perdent leur valeur! », a déclaré le ministre des Finances, qui aurait déjà converti son propre salaire en bovins numériques.

Les citoyens pourront utiliser leurs CryptoCows pour acheter des biens de première nécessité ou même effectuer des paiements mobiles grâce à l'application "MooPay", qui émettra un "meuglement" à chaque transaction réussie. Cependant, certains experts soulignent un léger problème : en cas d'inflation, le pays risque de voir apparaître des "fausses vaches" sur le marché noir. Un entrepreneur aurait déjà été surpris en train d'essayer de revendre des CryptoCows adossées... à des chèvres. De son côté, la Namibie pourrait lancer le WindhoekToken, échangeable exclusivement contre de la bière locale.

Afrique du Sud

L'adoption du budget pour l'exercice 2025/26, intervenue dans un contexte chaotique, menace la survie du gouvernement d'unité nationale

Alors que le budget pour l'exercice 2025/26 a été voté sans le soutien de la *Democratic Alliance* (DA), deuxième parti de la coalition gouvernementale, le gouvernement d'unité nationale (GNU) fait face à sa première crise majeure. Pour rappel, le 12 mars dernier, le ministre des Finances Enoch Godongwana avait présenté devant le Parlement son projet de budget pour l'exercice 2025/26, le premier du gouvernement d'union nationale (GNU) instauré en juin dernier. Cette présentation était intervenue dans un contexte difficile, après un report d'un mois et demi dû à des désaccords entre les partis de la coalition. La *Democratic Alliance* (DA), deuxième parti du pays (87 sièges à l'AN) et membre de la coalition gouvernementale, s'opposait notamment à la hausse de 2 points de TVA proposée par l'ANC, lui privilégiant des mesures d'économies. L'allègement de la hausse prévue de la TVA dans la nouvelle mouture du texte (hausse d'un point étalée sur deux exercices) n'a pas convaincu la DA, qui aurait formalisé d'autres demandes

quelques jours avant la mise au vote du budget. Le ralliement de petits partis, en particulier d'Action SA, a permis à l'ANC de se passer des votes de la DA, et le texte a été adopté avec une faible majorité (194 voix contre 182). La DA, qui a intenté une action en justice sur les modalités de l'adoption du budget, menace ouvertement de quitter le GNU. Afin de tenter de trouver une solution, l'ANC, qui reproche à la DA une posture d'opposition permanente, a lancé une vague de concertations (censées durer cinq jours) avec l'ensemble des partis représentés au Parlement, qu'ils soient membres de la coalition ou non. Pour rappel, l'adoption du cadre budgétaire ne constitue qu'une première étape du processus : i) le 6 mai 2025 est ainsi attendue l'adoption du *Division of Revenue Bill*, qui doit répartir les ressources entre les administrations nationale, provinciale et locale ; ii) *l'Appropriation Bill*, qui détaille l'allocation des fonds aux départements et programmes spécifiques, doit quant à lui être approuvé avant le 10 juin. L'adoption dans les délais de ces textes d'importance majeure, qui doivent faire l'objet d'un vote majoritaire en comité puis en plénière, reste compromis dans le contexte actuel.

Le ministre de l'électricité et de l'énergie Kgosientsho Ramokgopa en visite en Chine

[Les décrets d'attribution transférant la compétence sur le secteur énergétique au ministre Ramokgopa sont entrés en vigueur le 1er avril. Dans la foulée, ce dernier s'est rendu en visite en Chine.](#)

L'objectif de cette mission était de s'inspirer des solutions chinoises (partage de technologies et d'expérience) et échanger sur les opportunités et modalités de coopération. Les thèmes suivants ont été à l'ordre du jour : (1) technologies de « charbon propre », (2) systèmes de micro-grids « intelligents », (3) intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique en s'inspirant des solutions offertes par State Grid Corporation of China (SGCC) et China Southern Power Grid, notamment pour les lignes à haute tension continue, (4) coopération gouvernementale bilatérale, (5) efforts de localisation de la production de certains

composants par les producteurs chinois et transferts de compétences et (6) chaîne de valeur du nucléaire civil.

Dans le domaine du nucléaire civil, CNNC a fait la promotion de son offre de small modular reactor (SMR) ACP100. Le groupe chinois a également conclu un MoU avec South African Nuclear Energy Corporation (NECSA) pour un partage d'expérience sur la « chaîne de vie » du combustible, signifiant l'intérêt de l'Afrique du Sud pour développer certaines activités d'enrichissement à des fins de recherche, notamment afin de développer un nouveau réacteur de recherche « multi-purpose reactor » (MPR) à Pelindaba (Safari 2).

Le ministre Ramokgopa a souligné l'importance de la coopération avec la Chine en tant que partenaire pour la transition énergétique du pays. Le ministre a placé cette coopération dans le contexte plus large de la présidence sud-africaine du G20 et de la plateforme des BRICS+.

La production manufacturière poursuit son repli en février (StatsSA)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), la production manufacturière a reculé de 3,2 % en février 2025 par rapport à la même période de l'année précédente, après une baisse de 3,9 % en janvier. Ce repli est principalement lié aux mauvaises performances des secteurs des véhicules et équipements de transport (-14,9 %, soit une contribution négative de 1,3 point) ainsi que des produits pétrochimiques, en caoutchouc et en plastique (-5,6 %, soit -1,2 point). En variation mensuelle, la production progresse en revanche légèrement (+0,3 %).

La Commission de la Concurrence sud-africaine approuve la vente de la crème à café Cremora de Nestlé à Lactalis (BusinessTech)

[La Commission de la Concurrence a approuvé l'acquisition, qui verra l'activité Cremora, ses employés et ses installations de production intégrer le groupe français Lactalis, en provenance du groupe Nestlé. Cremora est une marque de crème à café populaire qui est un incontournable dans](#)

les foyers sud-africains depuis 77 ans. Lactalis Afrique du Sud abrite certaines des marques de produits laitiers les plus populaires du pays, notamment Président, Parmalat, Melrose et Steri Stumpie. Herman Janse van Rensburg, directeur général de Lactalis Afrique du Sud, a déclaré que l'acquisition s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise visant à élargir sa gamme de produits pour répondre aux préférences locales des consommateurs.

Le gouvernement sud-africain injecte 80 M EUR pour sauver provisoirement les aciéries d'Arcelor Mittal South Africa (AMSA) (*Business Day*)

Le gouvernement sud-africain, par l'intermédiaire de l'organe public de soutien au développement industriel l'Industrial Development Corporation (IDC), a annoncé une injection de 80 M EUR pour sauver temporairement les activités de production d'acier long d'Amsa. En supplément, l'*Unemployment Insurance Fund* couvrira le salaire des employés des aciéries pour l'année 2025 via un prêt d'environ 19 M EUR. Le gouvernement évite ainsi la fermeture des aciéries de Newcastle et Vereeniging, sauvant 3 500 emplois directs et jusqu'à 80 000 emplois sur la chaîne de valeur. En effet, d'autres secteurs, tels que la construction, l'automobile et les infrastructures dépendent de l'acier d'AMSA.

Ce prêt accordé par l'un des actionnaires de l'entreprise (l'IDC, qui détient 8,2 % des parts) — et dont le remboursement dépendra des performances, de la solvabilité et des fonds disponibles de la branche acier long d'Amsa — ne permet pour l'instant que de repousser la fermeture des aciéries jusqu'au 31 août 2025. Ce délai, obtenu à un coût élevé, doit offrir au gouvernement sud-africain un peu plus de temps pour trouver une solution durable.

Le 3 février dernier, ce dernier a déjà engagé, au titre de l'Accord de l'OMC sur les sauvegardes, une enquête sur d'éventuelles mesures de sauvegarde concernant certains produits en acier et en fer exportés en particulier depuis la Chine. En juillet 2024, l'Afrique du Sud avait déjà

introduit une taxe de sauvegarde de 9% sur les importations d'acier laminé à chaud.

Pour rappel, AMSA avait confirmé la fermeture de ses deux aciéries malgré les tentatives du Département du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence (DTIC) et du Trésor National (NT) pour éviter ce scénario. L'annonce initiale de décembre 2024 avait été suspendue le temps des discussions entre AMSA et le gouvernement sud-africain, qui n'avaient malheureusement pas abouti.

Outre sa gestion coûteuse des opérations, AMSA fait face à des conditions économiques défavorables, à des coûts logistiques et énergétiques élevés, ainsi qu'à une concurrence accrue des importations d'acier en provenance de Chine. L'entreprise a perdu près de 87% de sa valeur sur les trois dernières années et prévoit une baisse de plus de 5 % de son chiffre d'affaires pour 2024 par rapport à 2023, accompagnée d'une diminution significative de ses bénéfices.

Africa Global Logistics (AGL) obtient un bail pour la gestion d'une zone au sein du port de Cape Town

Africa Global Logistics (AGL), ex filiale de Bolloré Logistics en Afrique rachetée par le groupe suisse-italien MSC, a obtenu la gestion du quai A-Berth et des docks Duncan au sein du port de Cape Town. Effectif depuis le 1^{er} avril, ce bail cédé par Transnet National Ports Authority (TNPA) a une durée de trois ans et demi.

Dans le cadre de cet accord, AGL et son partenaire BALSÀ s'engagent à investir pour améliorer les opérations en introduisant de nouvelles solutions numériques et de manutention. Ce terminal multiusage est surtout dédié à la prise en charge de conteneurs et de produits réfrigérés (agricoles).

Le ministre de l'Électricité et l'Énergie Ramokgopa fixe à novembre 2025 l'ouverture de la construction de lignes de transmission électrique au secteur privé (*Business Day*)

Le ministre de l'Énergie et de l'Électricité, Kgosientsho Ramokgopa, a publié le 28

En mars 2025 un document ministériel sur le processus de pré-qualification pour la construction de 1 164 km de lignes de transmission et 2 630 MVA de capacité de transformateurs prévu pour débuter en juillet 2025. Le gouvernement prévoit d'émettre une demande formelle de propositions aux entreprises locales et internationales pour la construction de lignes de transmission de 400 kV avec l'infrastructure de transformation associée pour novembre 2025.

Le ministre Ramokgopa a annoncé que la première phase du Programme Indépendant de Transmission (ITP) comprendra sept projets situés dans les provinces du Northern Cape, le North West et le Gauteng. Le département de l'Énergie et de l'Électricité sera le responsable des appels d'offres et entrera en contrat avec des entrepreneurs pour construire l'infrastructure, l'exploiter pendant une période déterminée, générer des revenus, puis la transférer à la compagnie publique en charge de la transmission, la National Transmission Company of South Africa (NTCSA), à la fin de cette période.

L'acheteur du service sera la NTCSA, tout comme Eskom est l'acheteur d'électricité auprès des producteurs indépendants d'énergie (IPP) contractés par le département de l'Énergie. Les coûts pour la NTCSA seront répercutés sur les consommateurs via les tarifs d'électricité, comme c'est le cas pour l'électricité achetée par Eskom aux IPP.

Pour rappel, le gouvernement estime que 14 000 km de lignes de transmission et 133 000 MVA de capacité de transformateurs devront être construits au cours de la prochaine décennie, pour un coût total estimé entre 15 et 20 Mds EUR. Le ministre Ramokgopa envisage une participation financière à hauteur de 20% du secteur privé qui devrait selon ce dernier permettre d'améliorer considérablement la vitesse d'exécution des projets (de 300 kms à 2 300 kms par an). Ces infrastructures sont nécessaires pour soutenir la transition énergétique, et notamment la transmission de l'électricité renouvelable produite dans des régions (Northern Cape, Eastern Cape...) éloignées des principaux bassins de consommation (Gauteng, Western Cape, Kwazulu-Natal).

Tableau récapitulatif des sept projets de la première phase de l'ITP

Projet	Longueur de la ligne	Capacité	Date prévue de finalisation du projet
Arries-Aggeney's 400kV	2,200 km	174M W	29/08/2029
Groeipunt 400/132kV	126km	87M W	28/04/2029
Kimberley Str Line 4 Boundary-Ferrum 400kV	265km	500M W	30/09/2029
Kimberley Str Ph3: Mookodi-Hermes 400kV line	240km	250M W	30/12/2029
Mahikeng Integration Phase 1	1,180km	1,000 MW	24/12/2030
Nama 400kV Str & Gromis 400/132kV	117km	811M W	28/02/2030
West Rand Strengthening Phase 1: Hera-Westgate 400kV line	36km	400M W	30/12/2029

Le FMI publie une série de rapports sur le paysage macroéconomique de l'Afrique du Sud

Dans une série de rapports sur la situation macroéconomique de l'Afrique du Sud, le FMI s'est penché sur la situation budgétaire du pays, l'inflation, et les réformes à mener pour stimuler la croissance. Sur le plan budgétaire, le FMI alerte sur la trajectoire de la dette publique, qui pourrait atteindre 86% d'ici à 2030 (contre un pic à 76,2% du PIB sur l'exercice 2025/26 selon les prévisions du gouvernement). Il recommande la mise en place de règles budgétaires plus strictes, et notamment l'instauration d'un plafond de dette à 60% du PIB. Concernant la hausse des prix, le FMI

propose à l'Afrique du Sud de fixer une cible d'inflation nominale à 3% (contre une fourchette cible de 3 à 6% actuellement), ce qui permettrait de renforcer la stabilité économique et de diminuer les coûts d'intérêts de la dette publique. Le FMI souligne enfin que la croissance pourrait être significativement renforcée en cas d'accélération des réformes structurelles (amélioration de la gouvernance, notamment lutte contre la corruption et amélioration des services publics dans une première phase; puis introduction de réformes du marché du travail).

EDF Renouvelables met en service une sous-station électrique de 1,5 GW dans le Northern Cape

Située dans la province du Northern Cape, la station de Koruson est la première à avoir été construite par un fournisseur privé d'électricité (IPP) dans le pays. Reliée à une ligne de 400 kV, celle-ci doit permettre de connecter 1,5 GW d'énergies renouvelables au réseau national. Cette sous-station s'intègre dans le cadre du développement par EDF, et ses partenaires locaux, du projet éolien Koruson. Celui-ci est situé à proximité, développé dans le cadre de la *bid window* 5 pour le compte de la société électrique nationale Eskom.

Angola

L'Etat annonce la privatisation de 15% de BFA et poursuit ses efforts de ventes d'actifs via la bourse

Un décret présidentiel du 31 mars prévoit la privatisation de 15 % des parts de Banco de Fomento Angola (BFA), deuxième banque d'Angola. 1% des parts seront réservées aux employés de l'institution. Pour rappel, l'IGAPE (Institut de gestion des actifs et participations de l'Etat) mène depuis 2019 le programme de privatisation d'actifs de l'Etat PROPRIV. Selon son Président, le rôle du marché des capitaux dans le processus de privatisation est essentiel à sa réussite car l'objectif n'est pas seulement d'attirer les grands investisseurs, mais aussi de permettre aux petits souscripteurs d'avoir accès au capital social des entreprises privatisées. Cette stratégie vise à

démocratiser l'accès au marché des capitaux et à encourager une culture de l'investissement parmi les citoyens. Dans le cadre de PROPRIV ont notamment été privatisées *via* introduction en bourse les banques BAI et BCI, l'assureur ENSA et la société de bourse elle-même (BODIVA). Le processus de privatisation a un effet sur l'essor de la place boursière de Luanda où seulement une poignée d'entreprises sont aujourd'hui cotées. L'IGAPE procède également à la vente de 15% du capital d'Unitel, premier opérateur de téléphonie mobile d'Angola par le biais d'une introduction en bourse (IPO), dont 13% du capital sont destinés au grand public et aux investisseurs institutionnels, résidents et non-résidents et 2% du capital sont réservés aux employés d'Unitel. Le capital d'Unitel est aujourd'hui détenu à 100 % par l'Etat, dont 50 % par l'IGAPE et 50 % par Sonangol. Enfin, il est prévu que 10 % de la participation de l'Etat dans Standard Bank Angola soit vendue en bourse, tandis que 15 % resteront dans les mains de l'Etat (l'IGAPE possède 49 % de Standard Bank Angola).

L'Angola se dote d'un plan directeur du Gaz (PDG)

Ce plan publié au journal officiel fin mars comprend un répertoire des ressources découvertes et prospectives du pays, estimées à 5,8 trillions cubic feet (TCF) en 2023, sur la base de l'excédent de gaz associé mis à disposition de l'usine Angola LNG par les blocs 0, 14, 15, 18, 31, 32 et du gaz non associé des champs Quiluma et Maboqueiro du bloc 2 (projet du New Gaz Consortium opéré par Azule Energy). Le secteur du gaz naturel en Angola comprend deux centres d'exploitation du gaz situés dans les provinces de Cabinda et du Zaïre, à savoir (i) le FPSO LPG de Sanha (bloc 0), avec une capacité de traitement ressources de 6 000 m³ par jour et un stockage de 135 000 m³, (ii) l'usine Angola LNG de Soyo, entrée en service en 2016 et prévue pour une période de 25 ans, avec une capacité nominale de 1 075 millions cubic feet par jour et une production de 5,2 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, en plus du propane, du butane et des condensats. L'approbation du Plan reflète la nécessité d'établir des lignes directrices pour l'utilisation durable des, assurant la transition énergétique et la diversification

de l'économie nationale. L'Angola, avec une population estimée à 34 millions d'habitants, devrait dépasser les 68 millions d'habitants d'ici 2050, selon les projections démographiques. Cette croissance augmentera la demande d'infrastructures, d'énergie et de nourriture. Dans ce contexte, l'État vise à garantir l'accès à une énergie sûre et abordable, en favorisant la croissance économique et en remplaçant les combustibles polluants par des alternatives plus propres.

Les prix des denrées alimentaires augmentent en mars de 27% dans les supermarchés et de seulement 5% sur les marchés informels

Les prix des différents produits alimentaires essentiels pour les familles angolaises ont augmenté de manière significative au mois de mars de cette année. Selon une enquête réalisée par l'hebdomadaire Expansão, les supermarchés afficheraient des hausses de prix de 27 % par rapport à l'année dernière, contre +5% sur les marchés informels. Cette enquête a été effectuée sur la base d'une comparaison des prix de 18 produits pratiqués sur les marchés informels et des prix de 11 produits pratiqués dans les hypermarchés.

L'Angola dispose de réserves de diamants d'au moins 831 millions de carats

La société nationale des diamants ENDIAMA a annoncé que l'Angola disposait de réserves de diamants « prouvées » de 831 M carats en 2024 (soit +14 % par rapport à 2023). Elles sont principalement situées dans les mines de Luele et de Catoca, les deux plus grandes mines de gisements rocheux actuellement en exploitation dans le pays. Les gisements primaires (kimberlites - gisements rocheux) représentent 97 % des réserves totales estimées à ce jour, soit plus de 820 millions de carats, tandis que les réserves de diamants d'alluvions (dans les rivières) sont estimées à près de 11 millions, soit 3,4 % du potentiel évalué en 2024. Les réserves de diamants sont localisées dans les provinces de Lunda Norte, Lunda Sul, Malanje, Bié, Kwanza Sul et Huambo. La production de diamant a très fortement augmenté en 2024, avec une croissance de 44 % à hauteur de 14,08 millions de carats. La

baisse des prix a toutefois pénalisé l'industrie, et 10,4 millions de carats ont été échangés, à un prix moyen de 142,9 USD le carat. Les recettes fiscales se sont élevées à environ 425,26 M USD, soit une augmentation significative par rapport à 2023. Pour 2025, on estime que 14,8 millions de carats seront produits, avec un potentiel pouvant atteindre 15,1 millions de carats.

Botswana

Le Botswana cherche à sécuriser son approvisionnement énergétique (MoneyWeb)

Le Botswana cherche à sécuriser 200 MW d'approvisionnement en électricité de l'Afrique du Sud et lance un appel d'offres pour 1,5 GW d'énergie renouvelable le vendredi 4 avril 2025 afin de pallier sa crise d'approvisionnement énergétique. Le Botswana fait face à des coûts d'importation d'énergie ayant récemment doublé à la suite d'une augmentation des tarifs de l'énergéticien sud-africain Eskom. Ainsi, des responsables gouvernementaux du Botswana ont rencontré le ministère de l'Électricité sud-africain cette semaine. Ils cherchent à négocier une réduction des tarifs alors que le pays a une dette d'environ 170 M EUR envers Eskom et souhaite une augmentation des volumes d'importation mensuels de 200 MW.

Cette demande d'augmentation des volumes d'importation est motivée par la crise d'approvisionnement que connaît actuellement le pays. Cette dernière est liée aux pannes de la principale centrale à charbon du Botswana, l'installation Morupule B d'une capacité de génération de 600 MW, provoquant des coupures de courant pouvant durer jusqu'à quatre heures par jour. Les centrales à diesel et l'installation solaire de 50 MW du pays ne sont pas suffisantes pour compenser ce déficit et répondre à une demande nationale pouvant atteindre 640 MW.

Lesotho

Face à la pression commerciale américaine, le Premier Ministre du

Lesotho s'engage à faciliter l'obtention de la licence de Starlink

Lors d'une allocution le 9 mai, le Premier Ministre lésothan Samuel Matekane a promis de faciliter l'obtention d'une licence télécom pour Starlink. Comme dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, Starlink peine à accéder au marché lesothan car le fournisseur d'internet satellitaire refuse de s'associer à des partenaires locaux, contrairement aux opérateurs télécom traditionnels (Vodacom, Econet...). La Lesotho Communications Authority (LCA) a néanmoins confirmé avoir reçu une demande de licence de la part de Starlink.

Cette faveur se comprend dans un contexte de forte pression de la part des Etats-Unis sur le Lesotho. Bien que suspendue pour 90 jours, la décision d'imposer des tarifs douaniers de 50% sur les exportations du pays représentait un risque majeur pour le secteur textile, qui emploie près de 12 000 personnes au Lesotho.

Namibie

Présentation du Budget pour l'exercice 2025/26 : Perspectives économiques et réformes fiscales en Namibie

Le 27 mars 2025, la ministre des Finances nouvellement nommée, Mme Erica Shafudha, a présenté le budget national pour l'exercice fiscal 2025/26. Le ministère des Finances (MoF) prévoit une croissance du PIB de 4,5 % en 2025 et de 4,7 % en 2026 (contre 3,7 % en 2024), soutenue par une bonne performance du secteur minier, des prix des matières premières favorables et une activité d'exploration accrue. Les recettes fiscales devraient augmenter pour atteindre 92,6 milliards de NAD en 2025/26, contre 90,9 milliards de NAD en 2024/25. Parmi les nouvelles réformes fiscales figurent une réduction du taux d'imposition des sociétés non minières à 28 % d'ici 2026/27, un impôt de 10 % sur les dividendes à compter de janvier 2026, et l'introduction de la facturation électronique pour la TVA. Les tranches de

l'impôt sur le revenu des particuliers seront ajustées pour tenir compte de l'inflation. Les dépenses totales sont estimées à 106,3 milliards de NAD pour 2025/26, soit une augmentation de 4,9 % par rapport aux prévisions révisées de 2024/25. Le déficit budgétaire devrait augmenter, pour atteindre 12,8 milliards de NAD (4,6 % du PIB). La dette totale atteindrait quant à elle 172 milliards de NAD (62,0 % du PIB), dont 85 % de dette domestique. Les charges d'intérêts augmenteront de 6,2 % pour atteindre 13,7 milliards de NAD, représentant 14,8 % des recettes totales.

Le PIB progresse de 3,1% au quatrième trimestre de l'année 2024

Selon l'Agence nationale des statistiques (NSA), le PIB a enregistré une progression de 3,1 % au quatrième trimestre de 2024 par rapport à la même période de l'année précédente. Les secteurs les plus dynamiques sur un an sont l'extraction minière (+13,8 %), le commerce de gros et de détail (+11,9 %) ainsi que le secteur manufacturier (+10,4 %). Du côté de la demande, la consommation des ménages a rebondi de 6,3 %, tandis que la consommation publique a progressé de 2,8 %. Toutefois, l'investissement a enregistré une contraction de -5,5 %, et les exportations ont diminué de -10,3 %. En conséquence, le PIB de la Namibie a progressé de 3,7 % sur l'ensemble de l'année 2024, après une hausse de 5,1 % en 2023.

L'inflation atteint 4,2% sur un an en mars 2025 (NamStats)

Selon l'agence nationale de statistiques (NamStats), l'inflation a atteint 4,2% sur un an au mois de mars, contre 3,6% en février. Cette hausse marquée a surpris les observateurs, qui anticipaient une accélération plus modérée à 3,9%. Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix sont les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+6,2%, soit une contribution de 1,2 point), suivis par le « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,8%, soit +0,9 point), et les « boissons alcoolisées et tabac » (+5,5%, soit +0,8 point). L'inflation devrait néanmoins rester contenue à court terme. Des tensions sont attendues sur les postes

du logement et des services publics, notamment en raison de hausses tarifaires à venir dans l'électricité, tandis que l'inflation liée aux transports pourrait s'atténuer dans un contexte de faible demande. Le Comité de politique monétaire (MPC) devrait donc maintenir le taux directeur inchangé à 6,75 % lors de sa prochaine réunion du 16 avril 2025, conservant un différentiel de 75 points de base avec la SARB.

Zambie

Repli de l'activité dans le secteur privé zambien en mars (S&P Global PMI)

L'indice PMI (Purchasing Manager Index) de S&P Global a atteint 49,3 en mars, après 50,9 en février. L'indicateur, qui mesure la confiance du secteur privé dans son ensemble (secteurs minier, manufacturier, des services, de la construction et du commerce – sur la base de données recueillies auprès d'un panel d'entreprise), repasse ainsi sous la barre des 50 points (signe d'une perception d'une contraction de l'activité par les chefs d'entreprise), mettant fin à la trajectoire positive enregistrée depuis trois mois. Cette nouvelle baisse s'explique notamment par un recul de la production et des nouvelles commandes en fin de trimestre. Selon les entreprises interrogées, la perte de pouvoir d'achat des clients a affaibli la demande, freinant à la fois l'activité économique et les ventes. Si quelques signes d'expansion de la production ont été relevés dans le secteur manufacturier, la baisse des nouvelles affaires a surtout été portée par le repli du secteur agricole.

L'Autorité de Régulation de l'Énergie réduit le prix du diesel pour avril et maintient le prix à la pompe de l'essence et du kérosène

L'Autorité de Régulation de l'Énergie (ERB) a annoncé une réduction de 7,1 % des prix du diesel à la pompe. Cette baisse fait suite à une diminution de 6,8 % des prix internationaux du diesel, passés de 89,6 USD/baril à 83,4 USD/baril. Le prix de l'essence, qui a diminué de 7,3 % sur le

marché international, est en revanche resté inchangé pour les consommateurs zambiens.

L'ERB a également annoncé l'introduction de la réglementation *Open Access* sur le pipeline TAZAMA, qui ouvrira son accès à plusieurs acteurs de l'industrie pétrolière, créant ainsi des gains d'efficacité susceptibles d'influencer les prix futurs des carburants. Cette nouvelle réglementation entrera en vigueur à partir du 1^{er} avril 2025.

Le diesel représentant environ 73 % de la consommation de carburant en Zambie, la réduction des prix à la pompe est favorable aux perspectives d'inflation du pays. En l'absence d'une forte dépréciation de la monnaie, la réglementation *Open Access*, combinée à des prix plus bas du carburant sur le marché international et à des effets de base, devrait entraîner une modération progressive des prix des produits pétroliers en Zambie.

Un risque environnemental majeur se dessine en Zambie suite à la rupture d'un barrage minier de la société chinoise Sino-Metals Leach

Le 18 février dernier, un barrage formé par des résidus d'extraction minière a rompu, déversant environ 50 M litres de déchets acides et toxiques dans la rivière Kafue. Les risques sont majeurs pour les populations puisque 12 millions de personnes vivent dans le bassin de la rivière Kafue, qui est le principal affluent du Zambèze. Entre outre, le Kafue National Park abrite une biodiversité riche et un écosystème fragile.

Ce barrage, constitué de terrils d'une mine de cuivre adjacente, avait été construit par la société chinoise Sino-Metals Leach. Le Président Hichilema a qualifié cette situation de « crise », le gouvernement zambien réclamant l'arrêt des opérations de la mine et la couverture des dégâts par l'entreprise incriminée. Zhang Peiwen, président de Sino-Metals Leach Zambia a présenté des excuses publiques et promis de mener les efforts nécessaires pour réparer les dégâts causés et limiter les risques environnementaux. Sino Metals Leach est une filiale de China Nonferrous Mining, groupe chinois à capitaux public reconnu comme le premier producteur de minerais de cuivre au monde.

Zimbabwe

Le PIB progresse de 2,04% au quatrième trimestre (ZimStats)

Selon l'agence nationale de statistiques (ZimStats), le PIB aurait augmenté de 2,0% au quatrième trimestre de l'année 2024 par rapport au trimestre précédent (après une hausse de 3,0% au T3 et une baisse de -0,6% au T2). Sur une base trimestrielle, les secteurs ayant enregistré la plus forte croissance au quatrième trimestre sont l'agriculture, la pêche et la foresterie (+15,9%), l'administration et les services de soutien (+10,1%), le transport et le stockage (+6,9%) ainsi que l'extraction minière (+6,0%). Les secteurs ayant enregistré les plus faibles taux de croissance incluent la production d'électricité et de gaz (-14,6%), l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des déchets (-11,3%) ainsi que les activités financières et d'assurance (-5,5%).

Sur l'ensemble de l'année 2024, la croissance aurait ralenti à 2,0 % (FMI), après 5,3 % en 2023, en raison d'une contraction significative dans le secteur de l'agriculture (-15 %), conséquence de la sécheresse extrême causée par El Niño. Cette situation a été amplifiée par une diminution de la production d'électricité et une baisse des prix des exportations minérales clés, telles que le platine et le lithium. Pour 2025, la croissance devrait rebondir à 6 %, soutenue par une reprise de la production agricole, favorisée par des conditions climatiques plus favorables, et par une amélioration attendue des termes de l'échange.